

L A L S O N d a c t i o n n

Janvier 2012 – N°159

La dette, prétexte à l'aggravation des politiques d'austérité

Les plans d'austérité se succèdent : avancement des échéances pour la contre-réforme des retraites ; augmentation du taux réduit de la TVA de 5,5 % à 7 % ; baisse du pouvoir d'achat des prestations sociales ; nouvelles diminutions des crédits de fonctionnement des administrations, instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires (faire des économies sur le dos des malades !) Les tarifs des transports publics augmentent, le prix du gaz aussi.

Et ce n'est pas fini. Le gouvernement veut instaurer une "TVA sociale", une vieille revendication du MEDEF. La "TVA sociale", c'est la baisse des cotisations sociales patronales compensée par la hausse des recettes fiscales provenant de la TVA, l'impôt le plus injuste. L'enjeu, c'est un nouveau transfert de plusieurs dizaines de milliards d'euros de la poche des consommateurs à celle du patronat.

Le gouvernement n'en finit pas de prendre des mesures pour "rassurer les marchés financiers". Au centre de sa "communication", se trouve la question de la dette publique. Celle-ci, très importante, justifierait les mesures de restriction. Le premier ministre annonce qu'il s'agit d'éviter la « faillite » qui nous menacerait, nous explique qu'il n'y a pas de « trésor caché », qu'il faut « réduire les dépenses » et qu'il est indispensable que chacun fasse des « efforts ».

Que nous prépare le gouvernement maintenant que la note de la France est dégradée ?

De nombreux débats en France et dans le monde portent sur la question des dettes publiques. Nous vous proposons ici notre analyse de cette dette : son origine, la contestation de sa légitimité,... pour en arriver à des propositions de solutions.

Les chiffres dans cette publications proviennent pour la plupart de la comptabilité nationale. Ce sont donc des données publiques qui n'ont rien de secret : les amateurs d'insee.fr pourront les vérifier.

Comme quoi la statistique publique est bien utile pour comprendre la réalité, bien éloignée des propagandes gouvernementales !

Quelques repères :

En 2010 :

- La dette publique s'élève à [1 591](#) milliards d'euros ;
- Le patrimoine s'élève à [2 542](#) milliards d'euros ;
- Le PIB s'élève à 1 933 milliards d'euros ;
- Les intérêts de la dette s'élèvent à [50.5](#) milliards d'euros.



Nicolas Sarkozy et François Fillon vont au marché

Bulletin du Syndicat National **CGT-Insee** 18, bd A. Pinard 75675 Paris cedex 14

Tél : 01 41 17 58 91 Fax : 01 41 17 61 21 Site : <http://www.cgtinsee.org/> Mél : syndicat-cgt@insee.fr

DIAGNOSTIC : LE FAUX ET LE VRAI

FAUX ! les déficits sont dus à des dépenses excessives

Comment évoluent les dépenses publiques ?

Sur longue période, les dépenses publiques augmentent quasiment au même rythme que la richesse créée dans notre pays. La richesse créée est répartie entre les salaires, les profits et les recettes fiscales. En retour, les dépenses publiques, sont utilisées surtout depuis les années 50 au progrès social et sociétal (santé, éducation, condition de vie, infrastructures...) au profit de tous les citoyens. Elles doivent avoir également un effet de « redistribution », c'est à dire la correction des inégalités sociales (inégalités freinant les soins, les possibilités de faire des études,...etc).

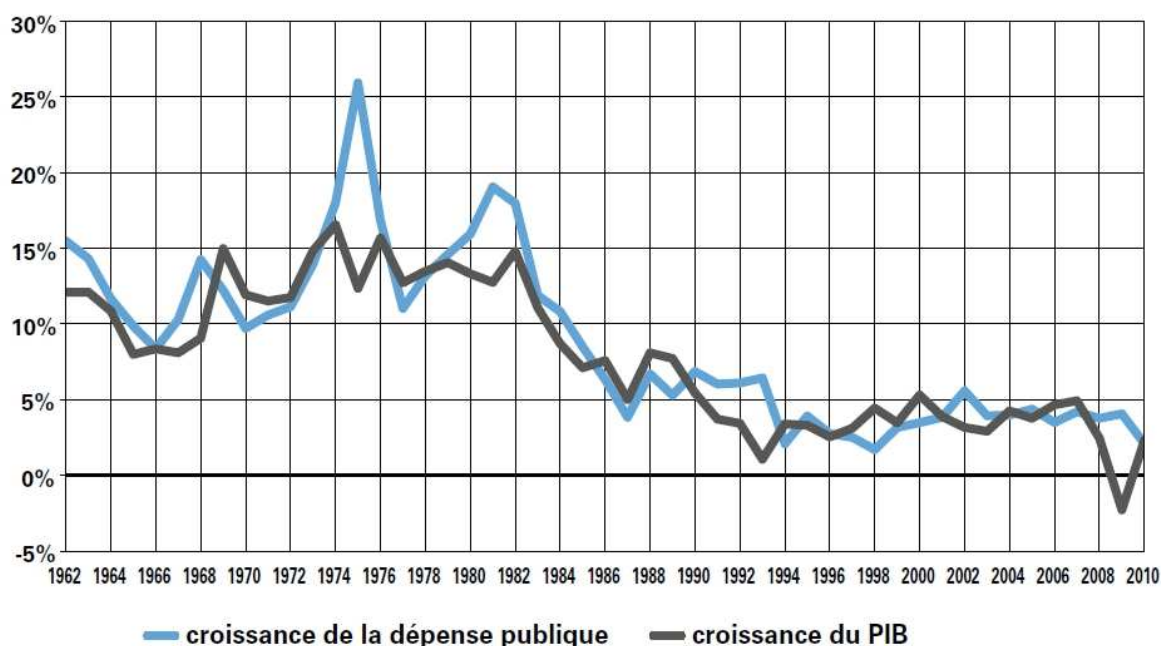
En cas de crise économique, les dépenses publiques maintiennent une grande part de l'activité (salaires versés aux fonctionnaires, investissement immobilier

ou technologique,...) et protègent un minimum les individus (chômage, RSA, CMU).

Le supplément de dépenses publiques (relance budgétaire) permet que l'activité reprenne ou ne baisse pas trop. L'exemple le plus récent est le plan de relance de 2009 ; par le passé, il y avait eu les grands travaux aux États Unis ou le plan Marshall en Europe.

La part des dépenses publiques (État, collectivités locales,...) et de redistributions sociales (Sécurité sociale, ...) dans le PIB est resté stable depuis les années 1990 : 53 % du PIB en moyenne dans les années 1990 comme sur la période 2000-2008. ... Difficile d'expliquer l'envolée de la dette par l'accroissement des dépenses !

Évolution comparée de la dépense publique et du PIB



Source : Insee

nota : il s'agit de croissances nominales

Ce n'est qu'avec la crise que la part des dépenses a progressé (57 % en 2009). Pourquoi ?

C'est d'une part parce que le PIB a baissé (récession = - 44 milliards entre 2008 et 2009), d'autre part parce que des dépenses nouvelles sont venues soutenir l'activité et faire face à l'explosion du chômage.

FAUX ! nous vivons à crédit

La dette d'un État n'a rien à voir avec la dette d'un individu. L'État gouverne un peuple sur un territoire. Ainsi, former les jeunes générations, les éduquer ; soigner la population, réaliser des infrastructures sont nécessaires pour les générations suivantes. L'achat d'une maison ou de vêtements à crédit n'est pas comparable.

La dette de l'État s'explique aussi par les milliards d'argent public destinés à sauver les banques et les grandes entreprises en 2008 et 2009. Pour financer les plans de sauvegarde du système en faillite, la France a emprunté sur les marchés financiers. La dette a ainsi augmenté de 300 milliards entre 2008 et

2011. Les emprunts ont été contractés auprès de financiers qui n'ont qu'un objectif : engranger des intérêts élevés. En 2012, les intérêts de la dette s'élèveront à 48 milliards d'euros. C'est plus que l'impôt sur le revenu. La plus grande partie de l'argent des impôts que nous payons (impôt sur le revenu,

TVA...) va directement dans les poches des créanciers : les banques, compagnies d'assurance et autres fonds de placement, et au bout du compte dans la poche des actionnaires de ces grands groupes.

VRAI ! les déficits sont dus à des recettes qui ne suivent pas

La dégradation de la situation économique depuis 2008 explique un tiers du déficit budgétaire. La crise a contraint les gouvernements à pallier la défaillance des banques en soutenant l'économie.

Mais pour les deux tiers du déficit, il s'agit des politiques fiscales menées depuis des décennies. A force de cadeaux faits aux entreprises et aux plus riches, les gouvernements successifs ont vidé les caisses de l'État et créé de la dette : 700 milliards d'euros de plus en France en 10 ans !

En France, les recettes fiscales sont passées de 22,5 % du PIB en 1982 à 15,1 % en 2009. La baisse des recettes fiscales a ainsi asséché les finances publiques tout en offrant aux détenteurs du capital des liquidités qu'ils ont pu prêter aux États. La perte de recettes fiscales est évaluée à 100 à 120 milliards d'euros par an par le rapport de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire (rapporteur : Gilles Carrez, député UMP).

Pour leur part, J-P. Cotis et P. Champsaur, respectivement actuel et ancien directeur général de l'INSEE, écrivent en avril 2010 dans un Rapport sur la situation des finances publique pour le gouvernement : "Depuis 1999, l'ensemble des mesures nouvelles prises en matière de prélèvement obligatoires ont ainsi réduit les recettes publiques de près de 3 points de PIB (...). Si la législation était restée celle de 1999, (...) la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible qu'aujourd'hui".

Qui est responsable ?

Ces vingt dernières années, la richesse produite est distribuée de façon de plus en plus inégalitaire : moins pour les salaires et les pensions de retraite, plus pour les hauts revenus les revenus de la propriété et les profits aux actionnaires. Or, ces derniers revenus sont largement défiscalisés. De plus, toutes les « réformes » de ces dernières années ont augmenté les cadeaux aux plus riches. Les études officielles montrent que le taux d'imposition est inversement proportionnel au revenu ! Les medias ont cité des cas édifiants : Total, qui ne paie pas d'impôts alors que ses profits se comptent par milliards, Mme Bettancourt, dont le taux d'imposition est inférieur à celui d'un ménage moyen...

Qui a profité de l'explosion de la dette ?

Le déficit conduit le gouvernement à emprunter sur les marchés financiers : les riches, payant moins d'impôts, prêtent à l'État en exigeant un intérêt. Et une partie des impôts que nous payons à l'État se transforme en intérêts et finit dans la

Des dettes mais aussi des richesses !

Le débat actuel porte quasi exclusivement sur la dette brute sans mettre en regard les actifs possédés. Regardons les deux côtés de la balance comptable, l'actif, ce que l'État détient, et le passif, ce qu'il doit.

Les actifs financiers rapportent à l'État des dividendes et des intérêts : les revenus du patrimoine de l'État lui ont rapporté près de 20 milliards d'euros en 2008 et 18 milliards en 2009.

Au total, les administrations publiques possèdent plus d'actifs que de dettes : en 2009, la valeur nette de leur patrimoine était de 21,8 % du PIB. Si cette valeur nette a perdu près de 20 points de PIB en raison de la crise économique et financière entre 2007 et 2009 (baisse du prix des actifs financiers et immobiliers, hausse de la dette avec la chute des recettes fiscales et les plans de soutien à l'économie et au système financier), celle-ci reste encore largement positive et représente 417 milliards d'euros. Comme on l'entend souvent, chaque nouveau-né en France en 2009 hérite bien d'une dette publique de 29 500 euros, mais cet argument fait face à deux limites. D'une part cela suppose que les nouveau-nés vont payer leur quote-part de facture publique de leur vivant et laisser une dette publique nulle à leur mort. Or en réalité, si la dette publique varie dans le temps, elle a cependant une durée de vie infinie et se transmet de génération en génération. D'autre part actuellement chaque nouveau né hérite de moins de dette que d'avoirs !

Au cours des dernières années le « bouclier fiscal » et toutes les mesures favorisant les plus riches ont aggravé le déficit. Elles représentent environ 75 milliards d'euros en 2010. Les exonérations de cotisations patronales pour la protection sociale coûtent 30 milliards d'euros annuels de compensation au budget de l'État.

En 2011, le gouvernement s'est décidé à augmenter les recettes, mais... en augmentant les impôts les plus injustes comme la TVA. Il rajoute une injustice de plus dans une politique déjà catastrophique.

poche des riches. Eux sont doublement gagnants : ils paient peu d'impôts et en plus ils empochent des intérêts sur les sommes qu'ils prêtent à l'État. Voilà la réalité de la politique fiscale et budgétaire actuelle.

VRAI ! : les taux d'intérêt sur la dette publique sont trop élevés

Le droit de battre monnaie est un droit étatique qui a été supprimé alors que ce pouvoir relève de la souveraineté nationale

L'interdiction faite à la Banque centrale européenne et aux banques centrales nationales de financer les déficits publics a contraint les États à se tourner vers les marchés, permettant à ceux-ci d'imposer leurs conditions, en termes de rémunération bien sûr mais aussi de politique budgétaire : « qui paie décide ».

En conséquence des taux d'intérêt élevés et par un effet « boule de neige », les charges d'intérêt de la dette alourdissent toujours plus la dette. Les intérêts de celle-ci sont d'ailleurs devenus le premier poste des dépenses de l'État. Ces charges non nécessaires profitent aux acteurs financiers au détriment de l'intérêt général.

Aujourd'hui la banque centrale européenne est indépendante du pouvoir politique, donc échappe à tout processus démocratique. Sa mission principale est de limiter l'inflation. Ni l'emploi, ni la croissance ne sont prioritaires. Bref la politique monétaire a été décidée et figée, plus d'alternative possible selon les traités.

Il s'agit en fait d'empêcher que l'inflation ne puisse faire baisser la valeur et la rémunération des placements financiers. Les États Européens ne peuvent plus utiliser conjointement Budget et monnaie pour mener leur politique économique. Les Etats-Unis ne se limitent pas, ils utilisent les deux outils.

LES REMEDES : POUR OU CONTRE

CONTRE : la baisse des dépenses est nécessaire

La « règle d'or » qui consiste à équilibrer les dépenses et les recettes, n'a pas de sens particulièrement en période de crise ou d'une forte nécessité de développement. Elle n'a pas lieu non plus d'être votée puisque les accords européens limitent déjà les déficits à 3% du PIB (Pacte de stabilité)

Par contre, cette « règle d'or » permet au gouvernement d'éviter un vrai débat démocratique sur ses choix politiques.

La baisse des dépenses ou politique d'austérité (réduction des dépenses de Sécurité sociale, baisse des aides sociales, réduction d'effectifs dans la Fonction publique,...), entraîne le repli de l'activité, donc plus de chômage, moins de recettes.

Et la baisse des recettes peut très bien être supérieure à la baisse des dépenses, et du coup, le déficit s'aggrave ! C'est le cycle infernal. C'est ce qu'on a constaté en Grèce. Le premier « plan de sauvetage » de la Grèce, en 2010, a plongé ce pays dans la récession et aggravé la situation, plaçant ce pays au bord de la faillite cet été.

CONTRE : nous devons tous faire des efforts

Dans la réalité, une petite partie de la population accumule depuis trente ans des richesses considérables. Les dividendes versés aux actionnaires représentent 8,5% du PIB en 2007, contre 3,2% en 1982.

En 2010, pour 1000 euros de salaires versés, les « sociétés non financières » versaient 323 euros de dividendes à leurs actionnaires. Dix ans auparavant, le rapport était de 192 euros de dividendes pour 1000 euros de salaires. On voit à qui a profité la stagnation des salaires !

Année après année, les statistiques de l'Insee sur les revenus montrent que les plus pauvres, qui n'ont

Le diagnostic faux (« Les déficits sont dus à des dépenses excessives ») conduit à une prescription erronée (« La baisse des dépenses est nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire ») qui ne fait qu'aggraver les déséquilibres.

Comme les principaux pays mettent tous en œuvre des politiques d'austérité, tous contribuent à précipiter le monde dans une nouvelle récession. Or, en cas de récession, étant donné leur endettement actuel, les États ne pourront plus venir au secours des banques et des grandes entreprises, ni inventer des « amortisseurs sociaux » comme auparavant (chômage partiel, emplois aidés...). Loin de nous « sauver de la faillite », les gouvernements nous entraînent au bord de l'abîme.

N'acceptons pas la régression sociale ! Il n'y a pas de fatalité ?

Hôpital, Ecole, services publics, ..., tous subissent une dégradation. Allons nous accepter que le progrès social durement acquis soit détruit au profit d'enrichissement de quelques uns ?

qu'un salaire, une retraite ou des indemnités chômage, s'appauvrissent parce que les plus riches, détenteurs de la majorité du patrimoine mobilier et immobilier, s'enrichissent.

Cette envolée des très hauts revenus n'a pas été corrigée par les mécanismes de redistribution.

Alors que les affaires de corruption, de détournement de fonds et le rythme de vie indécent accablent régulièrement le milieu dirigeant politique ou économique, l'État devrait continuer à maigrir côté éducation, santé et social en période de crise ?

POUR : nos solutions pour sortir de la crise de la dette

Nous l'avons vu : le gonflement de la dette n'est pas du à des "dépenses excessives". Elle a d'autres sources : principalement les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises, l'effet "boule de beige" des intérêts aux taux élevés, l'intervention de l'Etat pour "sauver" les banques lors de la crise financière. Ceci nous conduit à mettre en cause la légitimité de la dette et donc son remboursement.

Une partie de la dette, illégitime, devrait être annulée. La partie qui devra être remboursée devrait être déterminée après un large débat (voir l'encadré sur l'audit citoyen). L'activation de plusieurs leviers sera nécessaire.

LA FRANCE A PERDU SON AAA !



Nous l'avons vu : le gonflement de la dette n'est pas due à des "dépenses excessives". Elle a d'autres sources : principalement les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises, l'effet "boule de beige" des intérêts aux taux élevés, l'intervention de l'État pour "sauver" les banques lors de la crise financière. Ceci nous conduit à mettre en cause la légitimité de la dette et donc son remboursement.

Une partie de la dette, illégitime, devrait être annulée. La partie qui devra être remboursée devrait être déterminée après un large débat (voir l'encadré sur l'audit citoyen). L'activation de plusieurs leviers sera nécessaire.

Traditionnellement un État dispose de 3 moyens pour se financer : les impôts, le recours à l'emprunt et la création monétaire.

Le levier budgétaire :

Le renforcement des impôts sur les plus riches se justifie pleinement par souci de solidarité. La course au moins-disant fiscal a conduit à un relâchement sur les plus fortunés. Remettre la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu à 50% comme en 2003, générerait 2,2 milliards de recettes supplémentaires. Il conviendrait aussi d'élargir l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stock-options, intéressement.

Taxer fortement les profits financiers rapporterait également plusieurs dizaines de milliards.

Et puis, prendre aux plus fortunés au travers de l'impôt sur le revenu est hautement recommandable.

Sait-on, par exemple, que les 0,1 % des contribuables les plus riches (50.000 personnes) ont vu leurs revenus augmenter de 50 % entre 1998 et 2008 !

En leur prenant, par l'impôt, tout ce qui est au-dessus de l'inflation, ferait rentrer, sur un seul exercice annuel, environ 4,5 milliards d'euros (ce qui leur laisserait, en moyenne, à peu près 150.000 euros de revenus annuels, soit de quoi vivre confortablement).

Par ailleurs, revaloriser les salaires, stopper les suppressions d'emplois en contraignant les entreprises à des alternatives aux licenciements, supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires seraient autant de mesures qui permettraient d'augmenter les recettes de l'État en alliant une meilleure répartition des richesses.

Le levier monétaire :

Depuis une loi du 3 janvier 1973, notre pays s'est interdit de permettre à la Banque de France de financer le Trésor Public, c'est-à-dire de créer la monnaie dont il a besoin pour son développement.

Le traité de Maastricht de 1992, organisant l'Union Monétaire Européenne, repris par le traité de Lisbonne a entériné pour l'Europe cet état de fait. Ainsi, les gouvernements européens ont remis les clefs du financement de l'économie aux banques privées (et qui en perçoivent le prix : l'intérêt) et aux fonds spéculatifs.

Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que ceux-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

La solution peut passer par une refondation de l'Union Monétaire Européenne toute entière, que la BCE et les banques centrales nationales puissent, sous contrôle démocratique, financer les États et les politiques publiques européennes afin de sortir de l'emprise des marchés financiers.

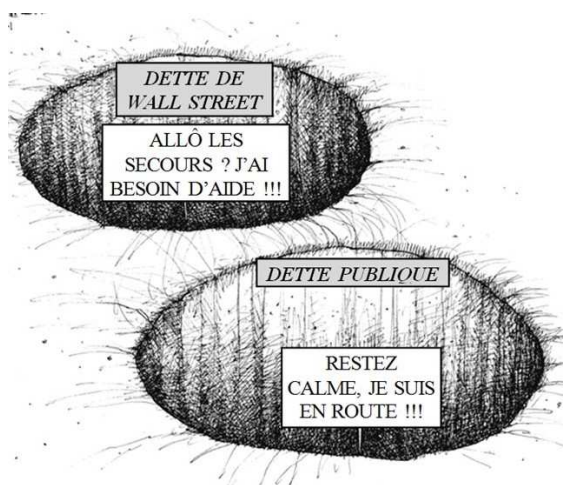
En outre, reprendre le contrôle des banques s'impose. Les banques jouent un rôle important en finançant l'économie. Elles contribuent à la création monétaire en accordant des crédits. Mais elles agissent avant tout pour générer des profits pour leurs actionnaires. Elles sont à l'origine de la crise financière de 2008 et de la récession qui

a suivi. Leur comportement n'a pas varié depuis. Après avoir inventé les célèbres produits financiers "toxiques", elles se sont lancées dans la spéculation sur la dette des États. L'activité bancaire devrait permettre le financement des activités nécessaires pour la satisfaction des besoins sociaux et rien que cela. Pour cela, la mise sous contrôle public de tout le système bancaire est une nécessité.

Réinvestir la politique et notre démocratie pour que les intérêts particuliers de quelques-uns ne prévalent pas face à l'intérêt général

Nous ne sommes pas responsables de la crise de la dette. Ce n'est pas parce que nous vivons au-dessus de nos moyens que la dette explose. Ceux qui veulent nous faire croire le contraire sont ceux qui profitent de la dette, en encaissant année après année ses intérêts, une sorte de rente à vie qui devrait être gagée sur une austérité sans fin pour la grande majorité de la population. Les gouvernements qui mettent en place ces politiques d'austérité - en France comme ailleurs - sont au service des intérêts de ces profiteurs.

Les intérêts particuliers des financiers et des actionnaires ne sont pas les nôtres. Nous, nous voulons faire prévaloir l'intérêt général - l'intérêt de la grande majorité de la population face à la petite minorité qui de fait gouverne le monde. Pour cela, il faut reconquérir la démocratie.



Vous pouvez nous rejoindre en contactant la section CGT de votre établissement ou en nous retournant votre bulletin d'adhésion téléchargeable sur notre site : www.cgtinsee.org (rubrique « se syndiquer »)

Mobilisation pour un audit citoyen de la dette publique !

Le rouleau compresseur médiatique de la dette justifie aujourd'hui la mise en place de mesures injustes : d'une part, des coupes violentes dans les salaires, dans les pensions, dans la fonction publique et les services publics, et des attaques sur le droit du travail ; de l'autre, un statu quo inacceptable en termes de régularisation des finances.

D'où vient la dette ? A-t-elle été contractée dans l'intérêt général, ou bien au bénéfice de minorités déjà privilégiées ? Qui détient ses titres ? Peut-on alléger son fardeau autrement qu'en appauvrissant les populations ? Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un large débat démocratique. Les réponses apportées à ces questions détermineront notre avenir. Nous ne sommes pas des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, mais des citoyens capables de délibérer ensemble de notre avenir commun. **C'est pourquoi des citoyens, une vingtaine d'organisations et associatives, soutenus par plusieurs formations politiques ont décidé de créer un collectif national pour un audit citoyen de la dette publique, afin de porter ce débat au cœur de la société.** La Confédération CGT et la Fédération des Finances CGT font partie des premiers signataires.

En publiant son appel constitutif (sur <http://www.audit-citoyen-org>), ce collectif invite tous les citoyens à s'engager dans la démarche de l'audit citoyen pour que la dette publique fasse enfin l'objet d'un vrai débat démocratique, au plan local, national et européen.

